



➤ Autres résidences pour étudiants

Pour ceux qui n'ont pas eu la possibilité d'obtenir un logement via le Crous, d'autres solutions existent...

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES PRIVÉES

Résidence LES ESTUDINES

➔ Les Estudines Drouet d'Erlon

reims.drouetderlon@estudines.com

www.estudines.com/residence-logement-etudiant-reims-34-225.html

➔ Les Estudines Saint Rémi

reims.saintremi@estudines.com

www.estudines.com/residence-logement-etudiant-reims-34-330.html

Résidence RESIDIUM

➔ logementetudiant@sergic.com

www.sergic-residences.com

Résidence MGEL

➔ contact.reims@mgellogement.fr

www.mgellogement.fr

- Résidence Laudine
- Résidence Quai 207
- Les Bulles

Résidence du PARC

➔ reims@neoresid.com

www.neoresid.com



Résidence étudiante SIGMA

→ www.suitetudes.com/sigma

Résidence COURTEAUX

→ www.residence-courteaux.com

Résidence Hervé de Jouy
Vitry Habitat

→ contact@vitry-habitat.com

www.vitry-habitat.com



RÉSIDENCES PONCTUELLES

Centre International de Séjour Ethic Étapes

Court ou long séjour, groupe, individuel, hébergement temporaire.

→ www.cis-reims.com

Résidence CLAIRMARAIS

Résidence du CHAMPS DE MARS

Résidence JEAN PROUVÉ

→ www.easystudent-reims.fr



Foyer ACHE

Association Champenoise
pour l'Habitat Étudiant

Foyer La Neuville

Foyer Noël

→ www.reims-fjt.fr
amajresidencenoel@noelpaindavoine.fr

Foyer Paindavoine

→ www.reims-fjt.fr/paindavoine

Foyer Pont d'Assy

Garçons à partir de 18 ans.

Foyer Saint-Sixte

→ foyerreims@chemin-neuf.org

Home Saint-Louis

Lycéennes et étudiantes uniquement
de 15 à 25 ans.

**Certaines des résidences
suivantes accueillent les étudiants,
mais pas exclusivement**

> Logements HLM

Outre le parc de logements HLM à Reims que gère le Crous, vous pouvez obtenir en direct un logement auprès des organismes logeurs.

Pour y prétendre, vous devez présenter une carte d'identité ou un titre de séjour valable et disposer de ressources ne dépassant pas un plafond réglementé.

Pour augmenter vos chances d'obtenir un logement, déposez votre candidature simultanément dans les différents organismes.

Le Foyer Rémois Campus'immo

→ campusimmo@foyer-remois.fr
www.campus-immo.fr

Plurial Novilia

→ www.plurial-novilia.fr

Reims Habitat Champagne-Ardenne

→ www.reims-habitat.fr

> Offre des particuliers

Élargissez votre recherche auprès des propriétaires privés en visitant les sites Internet spécialisés, en regardant les petites annonces des journaux ou dans les agences immobilières.



Votre assurance logement ou MRH (Multirisque Habitation) doit obligatoirement être souscrite avant d'emménager dans le logement ! Le bailleur peut l'exiger avant la remise des clés.

> Logement solidaire

L'association "*ensemble2générations Reims*" propose de faciliter l'accès au logement pour les étudiants qui acceptent d'aider des seniors à rompre leur isolement.

L'association met en relation étudiants et seniors pour 3 formules de logements possibles :

- **Logement gratuit** en échange de la présence de l'étudiant les soirs à l'heure du dîner.
- **Logement économique** : l'étudiant participe aux charges et rend de petits services.
- **Logement avec participation financière** : l'étudiant verse un loyer pour un complément de revenus et apporte une présence conviviale.

→ Dossier de candidature téléchargeable sur le site :

www.ensemble2generations.fr ou reims@ensemble2generations.fr



› Les Kolok' A Projets Solidaires (KAPS)

Les KAPS s'inspirent des nouvelles formes d'initiatives citoyennes et conjuguent colocation et engagement solidaire.

Ainsi, à chaque projet social développé sur un territoire correspond une colocation étudiante. L'idée est de mettre en place des projets pour créer ou renforcer des activités solidaires dans les quartiers en y développant des actions autour de l'éducation, de la santé, de la culture, du développement durable... des thématiques qui répondent aux problématiques locales.

À Reims, l'AFEV a mis en place 4 KAPS dans 4 appartements de 3 colocataires.

→ Dossier de candidature à retirer auprès de :

afevreims@gmail.com

› Aides pour votre logement

Vous avez moins de 30 ans, vous êtes étudiant, en formation ou en alternance, ou jeune salarié ? Action Logement vous donne un coup de pouce pour vous loger.

Présentez un garant pour votre logement

Action Logement facilite votre entrée dans les lieux et se porte garant pour vous auprès de votre futur propriétaire pendant toute la durée du bail. La garantie Visale s'adresse à tous les jeunes de moins de 30 ans, sans condition de ressources et pour tout type de logement.

Une solution simple, rapide et 100 % gratuite !

Connectez-vous sur visale.fr et testez votre éligibilité.

Bénéficiez d'une subvention pour financer votre loyer

Si vous êtes en alternance dans une entreprise du secteur privé, Action Logement peut prendre en charge gratuitement une partie de votre loyer jusqu'à 100 par mois, pour vous aider à vous rapprocher de votre école ou de votre entreprise. Une aide qui peut être accordée même dans les CFA disposant d'un internat.

Faites votre demande en ligne sur actionlogement.fr

Financez votre dépôt de garantie

Action Logement vous avance gratuitement tout ou partie du dépôt de garantie demandé par le bailleur au moment de votre emménagement. Vous remboursez ensuite par petites mensualités sur 25 mois maximum. Une avance qui vous permet de faire face aux nombreuses autres dépenses à engager au moment de votre installation.

Faites votre demande en ligne sur actionlogement.fr

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

→ Où se renseigner ?

Action Logement

2 Place Paul Jamot – 51100 Reims

03 26 04 98 11

www.actionlogement.fr

ActionLogement 

› Les mutuelles étudiantes mettent aussi des offres à votre disposition...

LMDE

La Mutuelle Des Étudiants

→ www.lmde.com

**MGEL Antenne Campus
Croix-Rouge**

→ 55, bis rue Pierre Taittinger

Espace Étudiant MGEL

→ www.mgel.fr





// LES ESSENTIELS

Se loger au Crous



Consultez les informations et la procédure de demande de logement (DSE) sur le site internet du Crous :

→ www.crous-reims.fr/logements

Plus de 3 000 étudiants sont logés par le Crous chaque année.

Les logements Crous sont accessibles à tous les étudiants, avec une priorité aux étudiants boursiers.

Le Crous de Reims dispose de 16 résidences universitaires :

- 8 à Reims,
- 3 à Troyes,
- 3 à Charleville-Mézières,
- 1 à Bazeilles,
- 1 à Châlons-en-Champagne,

ainsi que des studios dans le parc HLM de Reims et des chambres à l'ADPS à Troyes.

Les résidences proposent des logements meublés et rénovés, offrant autonomie et confort pour la qualité de la vie étudiante :

- Salle de bains indépendante : douche, lavabo, toilettes.
- Réfrigérateur, accès à des cuisines partagées avec plaques électriques et micro-ondes.
- Pour les studios, kitchenette équipée d'un évier, plaques de cuisson et réfrigérateur.
- Appartements HLM : salle de bain indépendante et kitchenette équipée.

Un dossier résident est téléchargeable en ligne toute l'année sur le site :

→ www.crous-reims.fr

Pour la prochaine année universitaire, les logements Crous sont accessibles en déposant un Dossier Social Étudiant (DSE) sur le site internet :

→ www.etudiant.gouv.fr

entre le 15 janvier et le 15 mai. (cf. partie DSE p. 6).
Soyez bien attentifs et suivez les procédures indiquées.

L'ensemble de nos logements sont conventionnés, vous pouvez obtenir une aide au logement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales en déposant une demande sur le site Internet

→ www.caf.fr

Si vous êtes éligible, votre résidence percevra directement l'allocation logement et vous lui réglerez le loyer résiduel.

Renseignez-vous dès votre arrivée !

1/2.2

MON CROUS



Envie d'une colocation ?

Chaque futur colocataire doit faire une demande individuelle en précisant le nom de la personne concernée et la joindre dans son dossier social étudiant.

› Logements en résidences universitaires

Les tarifs sont variables selon le type de logement, la résidence et votre statut (adoptés par le conseil d'administration du Crous de Reims). Les tarifs incluent la fourniture d'eau, d'électricité*, de chauffage et d'Internet. Les logements Crous en résidence sont exonérés de taxe d'habitation.

***(sauf à Charleville-Mézières où la fourniture d'électricité n'est pas comprise dans le loyer et reste à charge de l'étudiant)**

En 2019-2020, les loyers s'échelonnaient de 245 € à 400 € selon le type de logement (allocation logement non déduite).

Tout au long de l'année, découvrez l'ensemble des logements en résidences étudiantes Crous en France sur :

→ trouverunlogement.lescrous.fr

Visitez nos résidences en 360° sur :

→ www.crous-reims.fr ou via l'application smartphone "CrousMobile".



› Studios HLM

Les studios HLM offrent une réelle autonomie aux étudiants. Ces logements sont localisés dans différents immeubles de Reims, qui ne sont pas exclusivement habités par des étudiants. Les tarifs sont variables selon la taille, l'équipement et la localisation (tarifs adoptés par le conseil d'administration du Crous de Reims)..

Le parc est composé principalement :

- de studios de 16 à 21 m² (meublés, salle de bain, WC, avec ou sans coin cuisine).
Loyer : de 230€ à 360€
- d'appartements du T1 bis au T3 (disponibles également en meublés). Ils sont destinés aux jeunes ménages étudiants ou personnes d'une même famille de moins de 30 ans.
Loyer : de 358€ à 512€.

IMPORTANT :

Pour ces logements, les loyers s'entendent toutes charges comprises (hors électricité). Vous devez souscrire un contrat d'abonnement auprès d'un fournisseur et régler vos consommations auprès de lui.

Attention, ce type de logement est assujéti à la taxe d'habitation.

› Hébergement de passage

À tout moment de l'année, le temps d'un stage ou d'un examen, il est possible d'accueillir des étudiants et non étudiants selon les disponibilités. Que vous soyez étudiant, stagiaire, apprenti, en formation initiale ou continue, enseignant, chercheur ou personnel d'un établissement, si vous recherchez une solution d'hébergement, pensez au Crous de Reims.

Les tarifs varient selon le type de logement, la résidence, la durée du séjour et votre statut. Des prestations complémentaires peuvent être proposées selon les résidences. Contactez-la résidence de votre choix à Reims, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne ou Troyes !

Rendez-vous sur le site :

→ trouverunlogement.lescrous.fr

› Payer son loyer en ligne !

Chaque mois, vous pouvez payer votre loyer en seulement 3 clics.

Gérez vos paiements en ligne en toute simplicité grâce au service : Cité'U.

Ce service est accessible aux étudiants et aux parents.

→ Accessible sur : www.crous-reims.fr
ou sur messervices.etudiant.gouv.fr

+ d'infos
Flashez
le code





// LES ESSENTIELS

Lokaviz, la centrale du logement étudiant

GÉRÉE PAR LES CROUS, LOKAVIZ EST LA PLATEFORME OFFICIELLE DU LOGEMENT ÉTUDIANT.

Elle permet de trouver des chambres, studios, T1, T2, collocations, dans la France entière, afin de se loger et pouvoir poursuivre ses études. Les logements sont proposés par des particuliers.

Vous y trouverez aussi des conseils et informations concernant sur le logement, pour éviter les arnaques, et comprendre les différentes démarches pour se loger.
→ www.lokaviz.fr

// LES ESSENTIELS

Les aides au logement

> Visale

Vous êtes étudiant.e et avez besoin d'un garant pour louer votre logement ?

Ayez le réflexe **Visale, la garantie 100% gratuite qui facilite l'accès au logement des étudiants**. Plus besoin de solliciter un garant, Visale s'engage auprès de votre futur propriétaire.

Action logement et le réseau des Crous se sont associés pour étendre ce dispositif au logement en résidence universitaire du Crous.

→ Toutes vos démarches sur : www.visale.fr

➤ Aides de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Selon la nature du logement et selon la situation familiale de l'étudiant, trois types d'aides peuvent être accordées par la Caf :

- L'allocation de logement à caractère social (Als) : pour les étudiants isolés ou en couple, sans personne à charge ;
- L'allocation de logement à caractère familial (Alf) : pour les étudiants isolés ou en couple avec personne à charge, en métropole ou dans les Dom ;
- L'aide personnalisée au logement (Apl) : pour les étudiants isolés ou en couple avec ou sans personne à charge, résidant dans un logement conventionné, comme les résidences universitaires, les foyers, les Hlm, ...

Ces prestations ne sont pas cumulables et leur montant dépend de plusieurs critères dont : la situation géographique du logement, le montant du loyer, la situation familiale et le niveau de ressources.

À savoir :

- Les revenus des parents ne sont jamais pris en compte pour le calcul des aides au logement attribuées aux étudiants.
- Si le logement appartient à un membre de sa famille, l'étudiant ne pourra pas bénéficier d'aide au logement.

Conseil :

L'aide au logement étudiant peut, selon l'âge de l'étudiant, faire perdre les prestations familiales à ses parents. Grâce au simulateur, le montant de l'aide au logement peut être estimé. Ainsi, le choix de rattacher l'étudiant au foyer de ses parents ou non pourra se faire en fonction du montant le plus avantageux pour la famille.

Un seul réflexe : **www.caf.fr** ou appli Caf - Mon Compte accessible sur Google Play ou dans l'App Store !

Vous pourrez ainsi effectuer toutes les démarches Simulations, demande, suivi de dossier... et accéder aux informations CAF en temps réel.

Quelques informations complémentaires :

- Le numéro d'allocataire de l'étudiant ainsi que son mot de passe sont générés automatiquement dès que la demande en ligne a été traitée par la Caf. L'étudiant recevra par courrier ou par sms son numéro d'allocataire et son mot de passe. Le mot de passe devra être personnalisé dès la première connexion à l'espace « mon compte » sur **Caf.fr**.
- Les pièces justificatives demandées peuvent être transmises de manière dématérialisée sur **Caf.fr**, sur l'espace mon compte ou via l'application mobile Caf « Mon compte ».



// LES ESSENTIELS

Se loger au Crous

➤ **Campus Croix-Rouge
(lettres et sciences humaines)
et proche campus**

Résidence Les facultés

200 studios + 6 T1 bis + 6 T2 - dont 11 Accessibilité PMR
Bus 11 et 13 + TRAM arrêt Campus Croix-Rouge.

➔ 9, allée la Rafale - 51100 Reims

03 26 50 52 90 / residence-facultes@crous-reims.fr

Résidence du Docteur Billard

100 studios - dont 5 Accessibilité PMR
Bus 11 et 13 + TRAM arrêt Campus Croix-Rouge.

➔ 2 bis rue du Docteur Billard - 51100 Reims

03 26 50 52 90 / residence-billard@crous-reims.fr

Résidence Les Facultés



Résidence du Docteur Billard





1/2.2

MON CROUS

Résidence Paul Fort



Résidence Paul Fort (proche NEOMA et ESAD)

240 chambres 9 m² dont 8 PMR 18 m².

Bus 7 et 11 + TRAM Arrêt Franchet d'Esperey.

→ 6, bd Franchet d'Esperey - 51100 Reims

03 26 49 86 10 / residence-fort@crous-reims.fr

Résidence Hector Berlioz (proche NEOMA et ESAD)

127 studios - dont 7 aménagés PMR + 8 T2 + 2 T3

Bus 7 et 11 + TRAM Arrêt Franchet d'Esperey

→ 8, bis bd Franchet d'Esperey - 51100 Reims

03 26 49 86 10 / residence-berlioz@crous-reims.fr

Résidence
Hector Berlioz



› Campus Moulin de la Housse (IUT + Sciences Exactes et Naturelles) et proche campus

Résidence Teilhard de Chardin

136 chambres 9 m² + 104 studios
+ 3 T3 pour 2 personnes + 8 studios PMR
Bus 3 et 11 Arrêt Crayères

→ 9, rue des Crayères - 51100 Reims
03 26 97 85 79 / residence-chardin@crous-reims.fr

Résidence Evariste Galois

304 chambres 9 m² dont 4 PMR. Bus 3 et 11 arrêt IUT.

→ 2, chemin des Rouliers - 51100 Reims
03 26 97 85 79 / residence-galois@crous-reims.fr

Résidence Gérard Philipe

322 chambres 9 m² dont 14 PMR. Bus 11 arrêt Henry Vasnier.

→ 2, rue Gérard Philipe - 51100 Reims
03 26 49 07 49 / residence-philipe@crous-reims.fr

› Centre-Ville

Résidence Georges Charbonneaux

187 studios et 38 T1 bis. Bus 1, 4 et 6 arrêt Roosevelt ou St-Thomas (Tram).

→ 55, avenue de Laon - 51100 Reims
03 26 88 67 84 / residence-charbonneaux@crous-reims.fr



Résidence Teilhard
de Chardin



Résidence
Evariste Galois



Résidence
Georges Charbonneaux